

LA NEWSLETTER DU CASODOM

Association créée en 1956 pour venir en aide aux ultramarins qui viennent en métropole pour étudier, se former, travailler ou se soigner et reconnue d'utilité publique depuis 1973



LE CASODOM

Interlocuteur social des Ultramarins depuis 1956
Révélateur des « Talents de l'Outre-mer »
depuis 2005

Tél. : 01 42 36 24 54 / Site : www.casodom.fr



Éditorial

Chères amies, Chers amis

70 ans d'engagement au service des ultramarins.

Le 23 janvier 2026, le CASODOM a célébré un cap symbolique, 70 années d'engagement au service des femmes et des hommes venus des Outre-mer. Soixante-dix ans d'écoute, d'accompagnement, de solidarité active auprès des malades en transfert sanitaire et des jeunes ultramarins venus poursuivre leurs études ou leur formation en Hexagone.

Cette année 2025 a été marquée par une mobilisation soutenue de nos équipes face à une activité sociale en forte demande. Les malades en transfert sanitaire, souvent fragilisés par l'éloignement, la maladie et la précarité, ont plus que jamais nécessité un accompagnement global : aide administrative, soutien social personnalisé, appui financier ponctuel, présence humaine.

Parallèlement, les jeunes originaires des territoires ultramarins venus se former ont continué à bénéficier de notre accompagnement.

Chaque situation rencontrée rappelle combien notre mission reste essentielle : être un relais de confiance et un soutien concret lorsque l'éloignement et la vulnérabilité s'additionnent.

L'année 2025 a également été marquée par la signature d'une nouvelle convention avec la CAFAT, organisme de protection sociale de Nouvelle-Calédonie.

Cette convention ouvre la voie à de nouvelles prestations et renforce notre capacité à répondre de manière adaptée aux besoins des assurés calédoniens en transfert sanitaire. Ce partenariat illustre la confiance renouvelée accordée à notre association et consolide notre rôle d'acteur de référence dans l'accompagnement des ultramarins en mobilité contrainte ou non.

L'année 2025 a été marquée également par le lancement et la préparation de la 11^{ème} manifestation des Talents de l'Outre-mer, temps fort de reconnaissance et de mise en lumière des parcours d'excellence ultramarins.

La cérémonie, organisée le 23 janvier 2026, a permis de distinguer 52 nouveaux lauréats, portant à 428 le nombre total de Talents de l'Outre-mer depuis la création de cette initiative, il y a 20 ans !

Au-delà des chiffres, ce sont des parcours inspirants, des réussites exemplaires et une formidable énergie collective qui ont été célébrés.

Continuer à agir, ensemble

Pour l'avenir, notre engagement reste intact. Les besoins évoluent, les contextes se complexifient, mais notre mission demeure : accompagner, soutenir, sécuriser et valoriser les ultramarins confrontés à l'éloignement pour raison de santé ou de formation.

Nous savons que cette action n'est possible que grâce à l'implication de nos partenaires, de nos bénévoles, de nos équipes et de tous ceux qui nous font confiance depuis 70 ans.

En 2026, le CASODOM restera fidèle à sa vocation :

Placer l'humain au cœur de chaque accompagnement et faire vivre concrètement la solidarité nationale envers les Outre-mer.

Catherine Edwige,
Membre du Conseil d'administration
Responsable du pôle Social du CASODOM



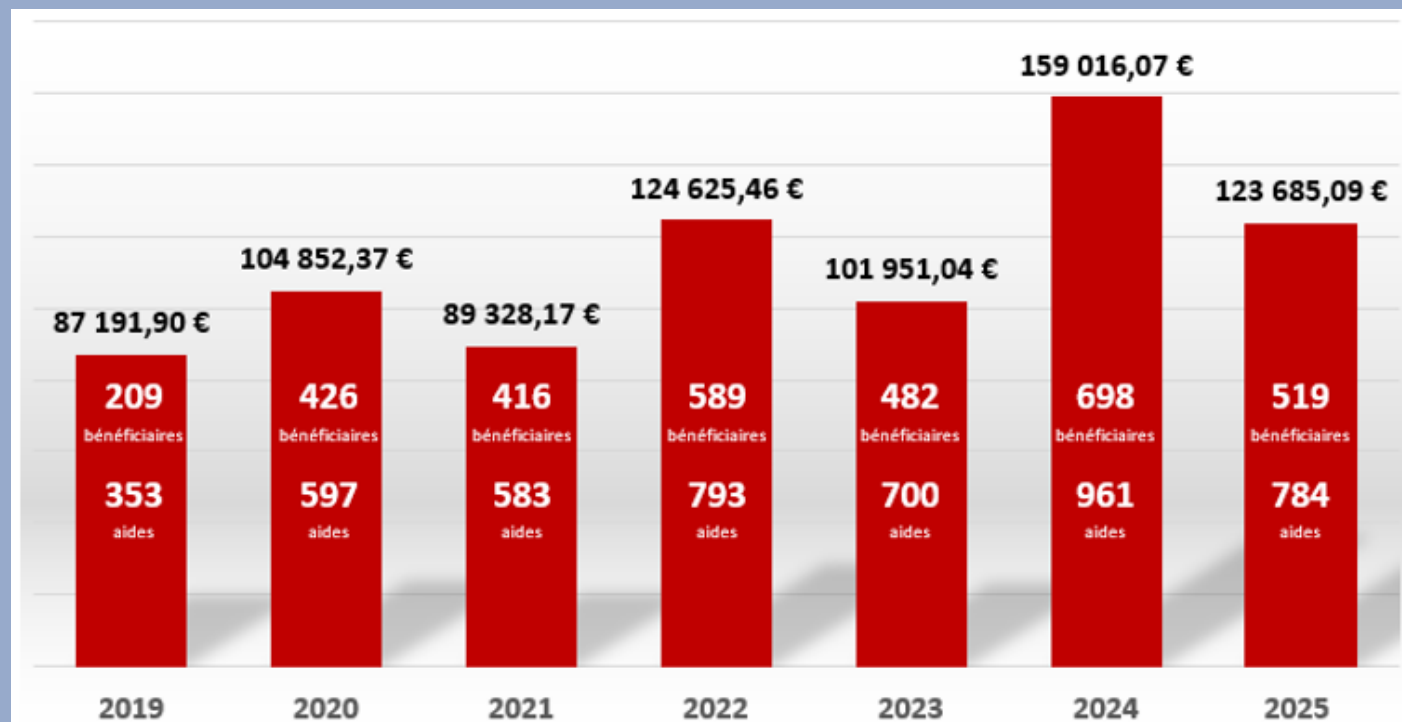
Nos activités en 2025

L'activité sociale du CASODOM est restée très soutenue en 2025 !

Notre service social a réalisé environ 1700 entretiens en 2025.

Avec 123 685 euros d'aides accordées à environ 520 bénéficiaires sur le périmètre historique de nos activités (bénéficiaires originaires de Martinique, Guadeloupe, réunion, Guyane, Mayotte), il reste parmi les niveaux les plus élevés de ces dernières années

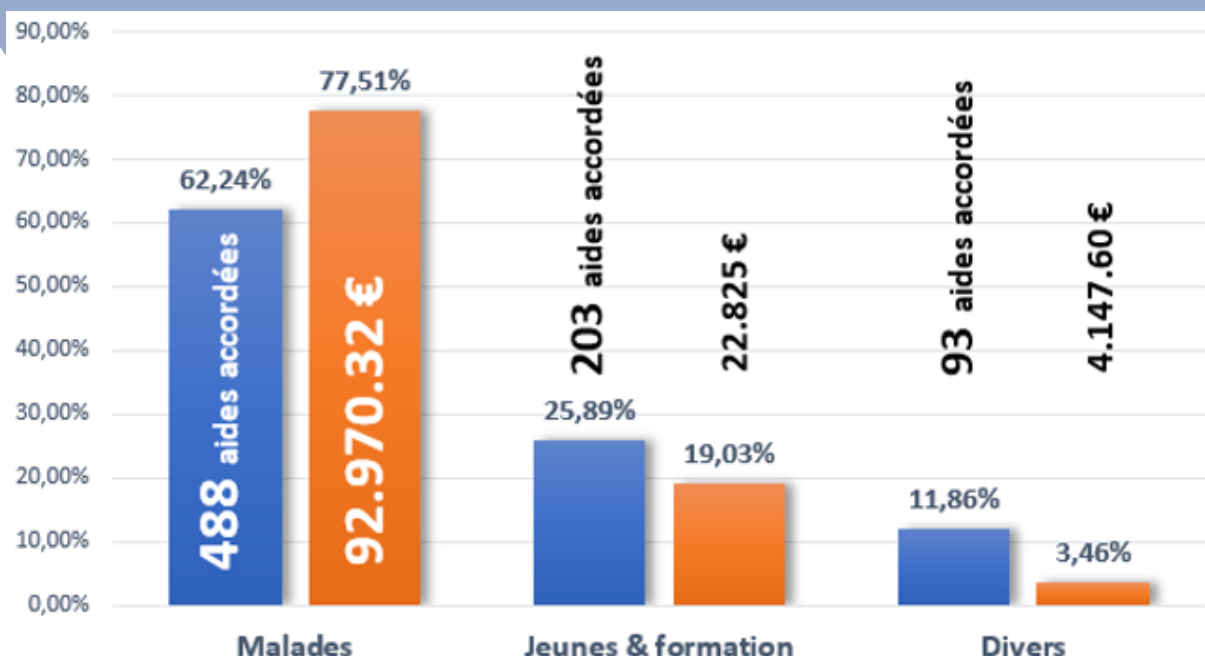
À partir de mi-décembre 2025 nous avons commencé à avoir des contacts sur le périmètre des bénéficiaires originaires de la **Nouvelle-Calédonie**, tel que validé par le conseil d'administration de décembre 2025, et cela va générer une charge d'activité significative pour les mois à venir pour notre service social et son accompagnement administratif.



Répartition des aides sociales par catégories de bénéficiaires en 2025

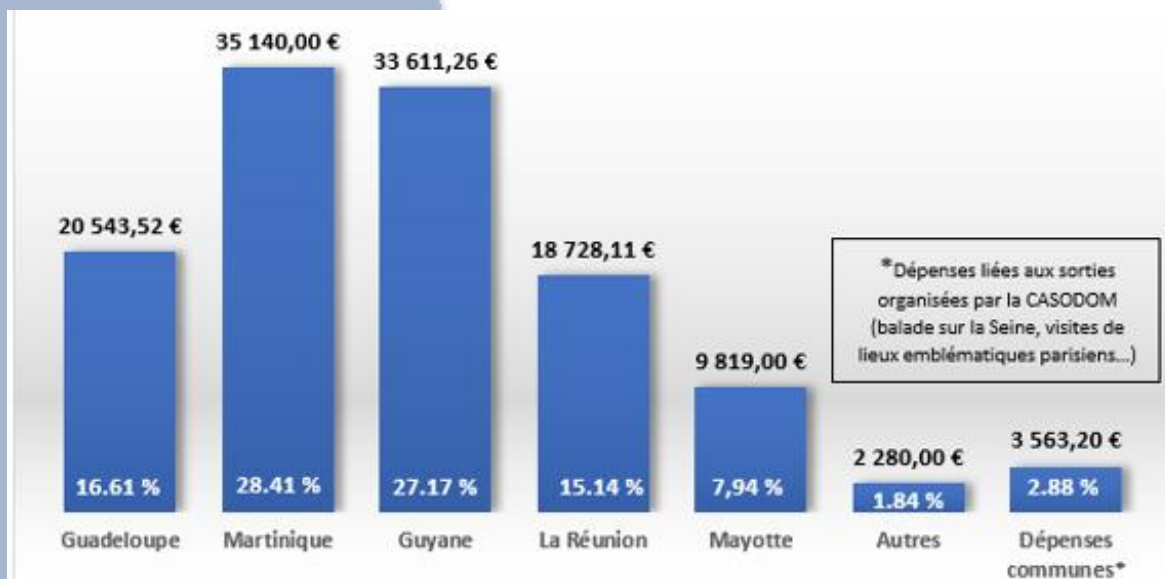
Ce tableau ci-dessous illustre, comme les années précédentes, la part prépondérante prise par l'accompagnement social des malades en transfert sanitaire dans le cadre de nos conventions avec les CGSS des Antilles / Guyane et depuis novembre 2023 de la Réunion.

L'accompagnement social des jeunes et tout particulièrement celui des jeunes en formation professionnelle suivis par LADOM qui est aussi notre cible, **représente environ 19 % des aides**.



Répartition des aides sociales par collectivités en 2025

Ce tableau ci-dessous met en évidence la part prépondérante prise par la **Guyane et la Martinique** dans les dépenses liées à l'accompagnement des malades en transfert sanitaire vers les hôpitaux de la région parisienne et de l'hexagone, cette tendance confirme l'analyse qui avait été portée fin 2022 et en 2023.



Les partenariats du CASODOM

L'année 2025 a été consacrée à faire vivre les partenariats déjà en cours, dans un objectif de sécurisation et de diversification de nos partenariats dans la durée nous nous efforçons d'obtenir des partenariats pluriannuels. C'est déjà le cas avec les CGSS de la Martinique, de la Guyane, de la Guadeloupe, les CAF de la Guadeloupe et de la Martinique.

Nous nous félicitons de la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec le Ministère des Outre-mer en 2024 qui nous donne de la visibilité sur notre action pour 2024/2025/2026.

En décembre 2025, nous avons signé une convention avec la CAFAT (sécurité sociale de la Nouvelle-Calédonie), conformément au mandat donné au CASODOM par son conseil d'administration le 1 décembre 2025.

Le CASODOM est désormais chargé d'assurer pour les malades en transfert sanitaire de ce Territoire :

- Les réservations d'hébergement pendant leur séjour dans des résidences conventionnées ;
- Les transports hors ambulance entre leur hébergement et les rendez-vous médicaux, ainsi qu'entre l'hébergement et l'aéroport au retour ;
- Une assistance administrative et sociale ;
- Un suivi et un accompagnement régulier ;
- Une cinquantaine de dossiers ont été traités fin 2025 début 2026 ;
- Les relations avec la CAFAT sont claires et efficaces.



Les conférences

Nous avons poursuivi les « conférences-débats du CASODOM » avec deux conférences en 2025 :

- Le 02/05/2025 : conférence de M Antoine DELBLOND, Professeur émérite des Universités.

« La différenciation, quel projet pour l'avenir de la Martinique ? »

- Le 29/11/2025 : conférence de M Claude Valentin MARIE, Sociologue, Démographe et ex-Conseiller pour l'Outre-mer à la direction de l'INED.

« Mutations démographiques, Diversité des territoires, enjeux de politiques publiques ».



Les Rendez-vous du CASODOM en 2025

Le Service social du CASODOM et les bénévoles se sont mobilisés pour organiser des visites avec les bénéficiaires à la fois en se rendant dans les maisons d'accueil et sur des sites touristiques à Paris pour permettre de découvrir la ville et ainsi bénéficier d'un moment de détente pour agrémenter des séjours quelques fois difficiles en particulier pour les malades en Transfert sanitaire.

2025

Janvier	Le 03 Centre Pompidou - Expo Le Surréalisme / 6 personnes (4 adultes – 3 enfants) + Visite Fontaine Stravinsky
	Le 08 Château de Vincennes / 13 personnes (10 adultes – 3 enfants)
	Le 12 Collation Messe Rosier rouge / ±30 personnes
Février	Le 05 Visite du Panthéon / 8 personnes
	Le 12 Centre Pompidou - Expo Suzanne Valadon / 7 personnes
	Le 17 Musée du Louvre - Expo Guillon Lethière / 10 personnes
	Le 19 Musée Carnavalet / 7 personnes
Mars	Le 26 Atelier Qi Gong / 4 personnes
	Le 05 Fondation Cartier / 6 personnes
	Le 11 Aquarium tropical / 6 personnes
Avril	Le 19 Centre Pompidou - Expo Paris Noir / 3 personnes
	Le 09 Visite du Cimetière du Père-Lachaise / 5 personnes
	Le 11 Musée d'Orsay / 6 personnes (4 adultes – 2 enfants)
Mai	Le 16 Musée du Louvre – Expo. Louvre Couture / 5 personnes (4 adultes – 1 enfants)
	Le 13 Visite de la Comédie française / 4 personnes
	Le 14 Musée du Quai Branly – Expo. Au fil de l'or / 6 personnes
	Le 22 sortie culturelle sur la Seine à bord de la péniche ALIZÉ / ± 110 personnes
Juin	
Juillet	Le 04 Musée du Luxembourg – Expo. Tous Léger / 4 personnes
	Le 10 Musée du Jeu de Paume – Expo. Le Monde selon l'I.A. / 3 personnes
Août	
Septembre	Le 03 Grand Palais – Expo. Niki de Saint-Phalle
Octobre	Le 22 Musée du Louvre – Expo. David / 12 personnes
Novembre	
Décembre	Le 11 Atelier d'Art-Thérapie / 8 personnes
	Le 17 Musée du Quai Branly – Expo. <u>Amazônia</u> / 3 personnes
	Le 22 Arbre de Noël au CASODOM / Une dizaine d'enfants étaient présents avec leurs parents





LES PARTENAIRES DE NOS ACTIONS SOCIALES



**MINISTÈRE
DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Autres partenaires



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DES TALENTS DE L'OUTRE-MER 2025

ET LES CÉLÉBRATIONS DU CASODOM

Le CASODOM a organisé le vendredi 23 janvier 2026 sa cérémonie de remise des prix des Talents de l'Outre-mer de la Promotion 2025, placée sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République.

Notre association a célébré en même temps le soixante-dixième anniversaire de sa création, et le vingtième anniversaire de la fondation de ces prix.

La conjonction de ces trois cérémonies, animées par la journaliste Karine BASTE, est la meilleure illustration de l'ADN de notre association.



L'organisation de la cérémonie de remise des prix des Talents de l'Outre-mer sur le site historique de l'École de médecine de Paris n'est pas le fruit d'un hasard.

D'une part, de nombreux Ultramarins se sont illustrés sur ce lieu d'abord comme étudiants, puis comme Professeurs : les Professeurs TURIAF, GARCIN, ROY-CAMILLE, VALERE, pour n'en citer que quelques-uns, sans oublier le Professeur Yohann CORVIS, membre du Conseil d'administration du CASODOM qui enseigne à la Faculté de Pharmacie de Paris-Cité. Notre Promotion 2025 n'échappe pas à cette tradition de liens profonds avec la médecine puisqu'elle compte une dizaine de lauréats qui s'illustrent dans le domaine de la santé.



La Promotion 2025 autour de Jean-Claude SAFFACHE et Yola MINATCHY



Anne Gaëlle BAUDOIN
Directrice générale des Outre-mer



Mariana HEMADI
Vice-Présidente de Paris-Cité



Olivier JACOB
Conseiller Outre-mer auprès du
Président de la République



Jean-Claude SAFFACHE



Yola MINATCHY



Karine BASTE



Jean-Claude SAFFACHE, Catherine EDWIGE et Yohann CORVIS



La Promotion 2025 des Talents de l'Outre-mer a permis au CASODOM de primer 52 nouveaux Lauréats, ce qui porte à 428 le nombre de Talents de l'Outre-mer distingués depuis la fondation de ces prix en 2005.

Pour la remise des prix, les lauréats ont été répartis en six catégories :

- 1) **Arts, Culture, Communication**, avec comme Remettante Mme Samia BADAT KARAM, Représentante institutionnelle du Département de la Réunion à Paris.
Lauréats : Gaëlle BELEM (Réu), Winona BERRY (St Barthelemy), Angelor BLAISE (Part), Zaïa CANNEVAL (Guad), Amallyah KOLIVAÏ (Wallis et Futuna), Livia LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ (Mart)
- 2) **Droit, Sciences Po, Gestion publique**, avec Remettant Mr Olivier JACOB, Conseiller Outre-mer auprès du Président de la République.
Lauréats : Saïfoudine AHAMADI (May), Ziad AMOJEE (Réu), Gaëlle BLEAU (Mart), Anthony FERRATY (Mart), Ben Moyamed HAMADA (May), Quentin PALAMA (Réu), Frédéric SAUTRON, Réu), Kamal YOUSSEF (May).
- 3) **Médecine, Santé**, avec comme Remettant Mr Hervé TONNAIRE, Directeur Outre-mer à la Banque des territoires.
Lauréats : Alexandre ACRAMEL, Xavier AH-KIT (Réu), François APPAVOUPOLLÉ (Réu), Rachel FERRERE (Mart), Thibaud RIVIERE (Réu), Mariana SOUFFOU (May), Lyne VALENTINO (Guad).
- 4) **Enseignement supérieur, Recherche**
 - Groupe 1 avec pour Remettant Mr Pierre THOMAS, Délégué général à l'Outre-mer de la Mairie de Paris.
Lauréats : Cynthia BAILLY SINYEUE (N.C.), Samuel CHAN-ASHING (Réu), Grégory DAVIGNON (N.C.), Malia LASSANO (N.C.), Maïlie SAINT-HILAIRE (Mart)
 - Groupe 2 avec pour Remettante Mme Pauline De BONA COSTA, Responsable Marketing chez French Bee
Lauréats : Luciani BERRY (Guad), Stéphanie PARASSOURAMANAÏK (Réu), Anthony REY->POMMIER (Guad), Jannai TOKOTOKO (N.C.).
- 5) **Ingénierie, Innovation**
 - Groupe 1 avec pour Remettant Mr Aboul KAMARDINE, Conseiller du Président du Département de Mayotte
Lauréats : Christophe AUGUSTIN (Reu), Alan BOODIE (Guy), Ingrid CHAMPROBERT (Mart), Alexandra BÉGUE (Réu), Fazati BOURAHIMA (May), Esteban DECLINE (Réu), Faysoïl HALIDI (May).
 - Groupe 2 avec pour Remettant Mr Saïd HAMADA, Directeur général de LADOM
Lauréats : Guillaume HOAREAU (Réu), Prescilla LAMBERT (Mart), Claire NANNETTE (Guad), Clément PAYET (Réu), Victoria RENAUDIN (Guy), Aymeric ZHUO (Guy)
- 6) **Entreprenariat, Management**, avec comme Remettant Mr Saïd OMAR OILI, Sénateur de Mayotte
Lauréats : Célian CAFOURNET et Orlane TANCONS (Guad), Matthias BOURBON (Guad), Matthias DUREUIL (Mart), Luidgi CARAOLINA-LITAN (Mart), Vanessa MONTANARI (Guad), Anne-Laure-MOREL (Réu), Marie-Elmege TINK6LONG-KI (N.C.).

LES INFORMATIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA CÉRÉMONIE ET SUR LES PROFILS DES LAURÉATS SONT DISPONIBLES

- La brochure sur nos célébrations du 70-ème anniversaire du CASODOM et le 20-ème anniversaire de la création du prix des Talents de l'Outre-mer sur le lien :
https://drive.google.com/file/d/1peMdgE9Dgnwqlh5FyoQF7TY_Y7V6AC1F/view?usp=drive_link
- Le Dossier de presse diffusé après la cérémonie, accessible sur le lien :
<https://drive.google.com/file/d/1eZkChhdmaPUHRyWod-yftKQ-h8EOxp-/view?usp=sharing>
- L'enregistrement de la cérémonie sur notre site YouTube, accessible sur le lien :
<https://youtube.com/live/-16a6Q62yNU?feature=share>



NOS CÉLÉBRATIONS



70 ANS
du
CASODOM



20 ANS
du prix des
Talents de l'Outre-Mer

Ce sont des Personnalités des Antilles-Guyane et de la Réunion, sensibilisées aux difficultés d'insertion des originaires des Départements d'Outre-mer venus en Métropole après la seconde guerre mondiale et des lois de départementalisation réunies au sein d'un Comité d'honneur présidé par le Président Gaston Monnerville et comprenant notamment les Parlementaires des quatre DOM et des représentants de la société civile, dont les Évêques des quatre territoires, qui intervinrent pour que la responsabilité de créer un Service social chargé de l'accueil et de l'insertion des Antillo-Guyanais et des Réunionnais en Hexagone relève de la responsabilité des Ultramarins eux-mêmes.

Le Martiniquais Robert ATTULY, Conseiller à la Cour de cassation, se mit alors à la manœuvre pour créer en 1956 l'association « Comité d'action sociale en faveur des originaires des départements d'Outre-mer en métropole », plus connu sous son sigle C.A.S.O.D.O.M., et qui reçut dès l'origine un fort soutien des Pouvoirs publics, manifesté notamment par la présence au sein de son Conseil d'administration de représentants des quatre ministères qui pouvaient lui apporter un appui dans son action sociale, l'Intérieur (remplacé ensuite par le ministère des DOM/TOM), la Santé publique, le Travail et la Sécurité sociale, et l'Éducation nationale.

Et c'est tout naturellement, compte tenu de circonstances de sa création, et de ses réalisations dans le domaine social, que notre association reçut en 1973 sa « reconnaissance d'utilité publique » qu'elle est seule à détenir dans l'univers associatif des Ultramarins.

NOS STATUTS

Notre objet social est défini à l'art. 1 de nos statuts :

' Venir en aide aux originaires des Départements d'Outre-mer en métropole dans le but d'y travailler ou d'y étudier :

- Par l'accueil, l'information, l'orientation,
- En facilitant leur adaptation à la vie métropolitaine et, d'une manière générale, de créer, d'organiser, de développer, de gérer ou de faire gérer toutes les œuvres sociales répondant à son objet »

Et, pour développer cet objet social, l'art.2 prévoit comme moyens d'action :

- « Institution de services d'accueil et de services sociaux spécialisés,
- « Assistance morale aux familles, aux travailleurs, aux étudiants, aux malades,
- « Orientation des jeunes et des adultes en vue de formation professionnelle et de promotion sociale,
- « Commissions d'études se rapportant à l'objet de l'association, conférences, publications, émissions radiophoniques, manifestations folkloriques,
- « Participation à la fondation de foyers d'accueil, de maisons de repos, de colonies de vacances. »

QUELQUES-UNES DE NOS RÉALISATIONS

Si les projets ambitieux de création de nouvelles structures ont été abandonnés faute de financement ou parce qu'ils pouvaient trouver satisfaction autrement, plusieurs projets d'envergure ont été menés à bien, dont notamment :

- De 1968 à 1985, l'organisation de voyages-vacances dans leur pays d'origine pour les familles nécessiteuses, qui a profité à plus de 85 000 familles,
- De 1986 à 2006, la distribution de plus de 120 000 tonnes de colis alimentaires en faveur de 2 500 familles/an,
- Mise à disposition de ses adhérents d'un contrat d'assurance-groupe pour le rapatriement des dépouilles.

Le CASODOM n'a en outre pas cessé de diversifier ses actions sociales pour répondre à l'évolution des besoins :

- Extension du bénéfice de certaines de nos actions sociales aux originaires de tous les Outre-mer, dans le cadre des conventions passées avec le Ministère et LADOM,
- Gestion locative de logements en faveur des jeunes de LADOM de 2013 à 2018,
- Reprise dans ses locaux des activités du CMAI-DOM/TOM de la ville de Paris,
- Opérateur social du Projet HOM pour le logement des étudiants ultramarins (année universitaire 2020/2021)

Le CASODOM a ainsi développé au cours de son histoire plusieurs actions qui, dans un autre contexte, auraient pu faire l'objet de politiques publiques.

Il a aussi acquis et démontré des expertises qui expliquent qu'il a été sollicité pour étendre, par conventions avec le ministère et LADOM notamment, le bénéfice de certaines de ses actions sociales aux originaires de tous les Outre-mer.

De même, l'expérience que nous avons démontrée dans l'accompagnement des malades en transfert sanitaire a incité l'organisme social de la Nouvelle Calédonie à nous confier depuis le 1^{er} janvier 2026, l'accompagnement de leurs « Évacués sanitaires » vers les hôpitaux de l'Hexagone.

LES PRÉSIDENTS DU CASODOM



1956-1963

Président-fondateur

Robert ATTULY

Conseiller honoraire à la Cour de cassation,
Commandeur de la Légion d'honneur

1963-1967
Dr Camille PETIT
Homme politique



1967-1982
Philippe PARACLET
Ancien Officier de marine



1983-1985
Jean MEAUME



Ancien Conseiller
en Droit social

1985-1993
Saint-Yves DUMEUR
Ancien Recteur d'Académie



1993-2012
Georges DORION
Ancien Inspecteur général
des Affaires sociales



2012-2023 puis 2024...
Jean-Claude SAFFACHE
Trésorier -payeur général de région
honoraire



2023-2024
Catherine EDWIGE
Ancienne membre de la
Commission de régulation de l'énergie

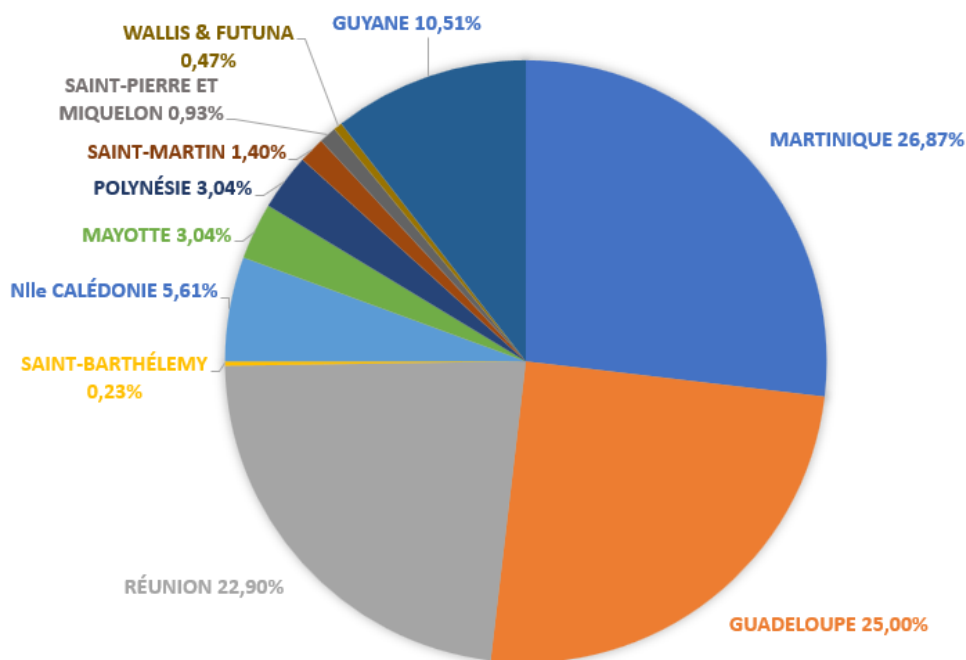


Huit Présidents du CASODOM se sont succédé depuis la création du CASODOM en 1956.
Pendant la même période, Neuf Présidents de la République se sont succédé.
Mais la solidité de notre association ne se mesure pas seulement à la durée d'exercice de ses responsables.
Elle s'explique surtout par le souci constant de ses responsables de toujours placer les intérêts de l'institution au-dessus de leur égo personnel.
C'est l'ADN de notre association.

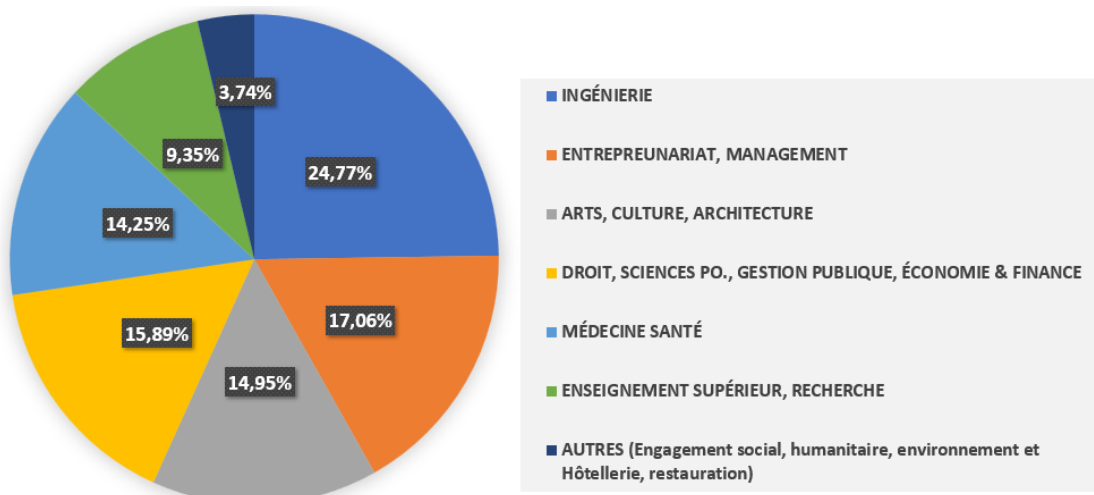


Le Prix des Talents de l'Outre-mer est né de l'initiative prise en 2005 sous la présidence de Georges DORION. C'est la seule manifestation d'envergure nationale, toujours placée sous le Haut patronage du Président de la République, visant à mettre en valeur les parcours d'exception des originaires de tous les Outre-mer, dans tous les domaines où se manifeste l'intelligence humaine, afin de les ériger en modèles pour la jeunesse ultramarine. Après les 52 nouveaux lauréats de la Promotion 2025, ce sont donc 428 Talents de l'Outre-mer qui ont été primés par le CASODOM depuis la création de ces prix, et qui constituent une formidable ressource et une réserve de compétences pour le développement de nos territoires.

Répartition des Talents par territoires



Répartition des Talents par domaines d'activité





Le Réseau des Talents de l'Outre-Mer

Des compétences d'avant-garde, une expertise mondiale

Le Réseau des Talents de l'Outre-Mer est une association de loi 1901 composée des 428 Talents de l'Outre-Mer primés par le C.A.S.O.D.O.M depuis 2005.

Cette association constitue une force de proposition en faveur du développement des Outre-Mer et de l'avancement des ultramarins.

Le Réseau mène par ailleurs des actions de solidarité sur terre, en mer, dans les airs et dans l'espace en faveur du bien commun, les Talents de l'Outre-Mer étant représentés dans tous les secteurs d'activités.

55% des Talents de l'Outre-Mer étant expatriés à l'étranger faute de n'avoir pu obtenir de poste à la hauteur de leur compétence dans les territoires ou en France hexagonale, Yola Minatchy, présidente de l'association, a réparti les 428 talents en 20 antennes à travers le monde : de Los Angeles à New-Delhi, de Dubaï à Mexico, de Genève à Washington DC, en ce compris dans nos territoires... De ces antennes, les Talents défendent des causes multiples et variées.

LES ADMINISTRATEURS DU RÉSEAU SONT :

Yola MINATCHY, Bruno SAINTE-ROSE, Julienne MORISSEAU, Line NUMA-BOCAGE, Jean-Christophe DUTON, Yohann CORVIS, Olivia MURILLO-GRONDIN, Joëlle OTZ, Denis POURAWA, Sandrine BERTÉ, Rozette YSSOUF, Georges DORION.



Lors de la dernière cérémonie de remise des prix des Talents de l'Outre-Mer, Yola Minatchy a incité dans son discours d'ouverture la nouvelle promotion à l'engagement. Elle a insisté sur le rôle de chaque génération à orienter le cours de l'histoire, sur le devoir pour chacun de faire sa part, notamment dans ce contexte de basculement civilisationnel.

Elle leur a exprimé ses vœux :« *Que vous puissiez avoir à cœur de vous engager avec encore plus d'acuité que vous ne l'êtes déjà dans notre société afin de construire un monde meilleur, dans le respect de nos valeurs républicaines, sans communautarisme à tout crin, toujours vers l'unité du genre humain, dans notre France une et indivisible.*

L'engagement bénévole au quotidien sur des décennies nous ne le faisons pas parce-que c'est facile, mais parce-que c'est utile à notre société. Et notre Outre-Mer a tant besoin de l'engagement de tous face à ses plaies économiques et sociales encore ouvertes.

C'est pourquoi, je vous souhaite d'identifier ce dont nos territoires ont le plus besoin. Et inventez-le, financez-le si possible. Lorsque le patriotisme est économique, il devient un acte de souveraineté ».

Elle a en conclusions lancé un appel, afin « *de restaurer le sens du civisme de manière urgente et d'enseigner un nouvel humanisme (...) en remplaçant le vivant, l'humain, le bien-être, la santé au centre des préoccupations politiques* » à l'heure où la boîte de Pandore a été ouverte.

LES ADMINISTRATEURS DU RÉSEAU



Denis Pourawa, Dr Joelle Otz, Olivia Grondin, Yola Minatchy



Yohann Corvis, Julienne Morisseau, Jean-Christophe Duton, Yola Minatchy

LES TALENTS DE L'OUTRE-MER



**MINISTÈRE
DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MEDECINE
Santé
Université Paris Cité



EPPINVEST

NARJE



SONIES

NIID

